



ÉTAT DES LIEUX DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ INCLUSIFS EN AFRIQUE

SIIPS 2023 • PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le rapport complet du SIIPS est disponible à l'adresse suivante : www.africanenda.org/siips2023

BILL & MELINDA
GATES foundation

ROCKEFELLER
Philanthropy
Advisors

À propos du Rapport SIIPS 2023

Le deuxième rapport annuel « L'état des systèmes de paiement instantané inclusifs en Afrique » (SIIPS 2023) d'AfricaNenda passe en revue le paysage des systèmes de paiement instantané (SPI) en Afrique, et évalue la mesure dans laquelle ils répondent aux normes d'inclusivité, en particulier pour les consommateurs à faibles revenus. La recherche, menée par Cenfri, englobe des entretiens avec des experts et des parties prenantes, des études de cas détaillées et des études de marché primaire dans cinq pays.

Le rapport SIIPS 2023 est le fruit d'un partenariat entre AfricaNenda, la Banque mondiale et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), avec le soutien généreux de la Fondation Bill & Melinda Gates et du parrain fiscal d'AfricaNenda, Rockefeller Philanthropy Advisors (RPA).





QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME DE PAIEMENT INSTANTANÉ INCLUSIF (SPII) ?

- 2 Comprendre le paysage des systèmes de paiement instantané en Afrique en 2023
- 3 Adoption des paiements numériques par les utilisateurs finaux en Afrique
- 4 Gros plan sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de paiements numériques transfrontaliers
- 5 Opportunités et tendances pour favoriser la mise à l'échelle des SPII
- 6 Les prochaines étapes vers l'inclusivité des SPI

Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?

LES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ (« SPI »)

sont des systèmes de paiement numériques multilatéraux en boucle ouverte qui permettent d'effectuer des paiements « push » en temps quasi réel et qui sont disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an ou presque.

LES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ ET INCLUSIFS (« SPII »)

effectuent un traitement numérique des transactions numériques de détail en temps quasi réel et sont disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an ou presque. Ils permettent d'initier des transactions irrévocables « push » de petits montants à faible coût, et fondées sur des modalités d'interopérabilité multilatérales en boucle ouverte. Les fournisseurs de services de paiement agréés disposent d'un accès équitable au système et les participants jouissent de chances égales d'y contribuer. La banque centrale intervient dans la gouvernance du système. Les utilisateurs finaux ont accès à une gamme complète de cas d'utilisation et de canaux, ainsi qu'à des mécanismes de recours transparents et adaptés.

IL EXISTE QUATRE TYPES DE SPI :



LES SPI BANCAIRES

promouvent l'accès aux banques et aux instruments associés aux comptes bancaires.



LES SPI D'ARGENT MOBILE

fonctionnent avec des comptes d'argent mobile fournis par les fournisseurs de services d'argent mobile.



LES SPI MULTISECTORIELS

assurent l'interopérabilité de compte à compte entre les banques et les institutions non bancaires, et prennent en charge des transactions tant à partir de comptes bancaires que de comptes d'argent mobile.



LES SPI DE MONNAIE SOUVERAINE (ou SPI de monnaie numérique de banque centrale)

sont à la fois un instrument de monnaie souveraine et un système de transfert de valeur opérant entre les systèmes d'instruments commerciaux, les acteurs institutionnelles et les individus d'une économie.

Pourquoi les SPII sont-ils importants ?

La demande de paiements numériques instantanés est en hausse.

- En 2021, 50 % des adultes en Afrique subsaharienne ont exécuté ou reçu un paiement numérique, contre seulement 34 % en 2017*.
- Depuis 2018, le volume annuel moyen des transactions en Afrique a augmenté de 47 %, et la valeur moyenne des transactions traitées par les SPI en Afrique a crû de 39 %.
- Afin de répondre à cette demande croissante en incluant tous les adultes du continent, y compris les femmes, les adultes à faibles revenus et les MPME, il faudra assurer l'accès à des SPII abordables et accessibles.

* Selon la base de données *Global Findex* de la Banque mondiale

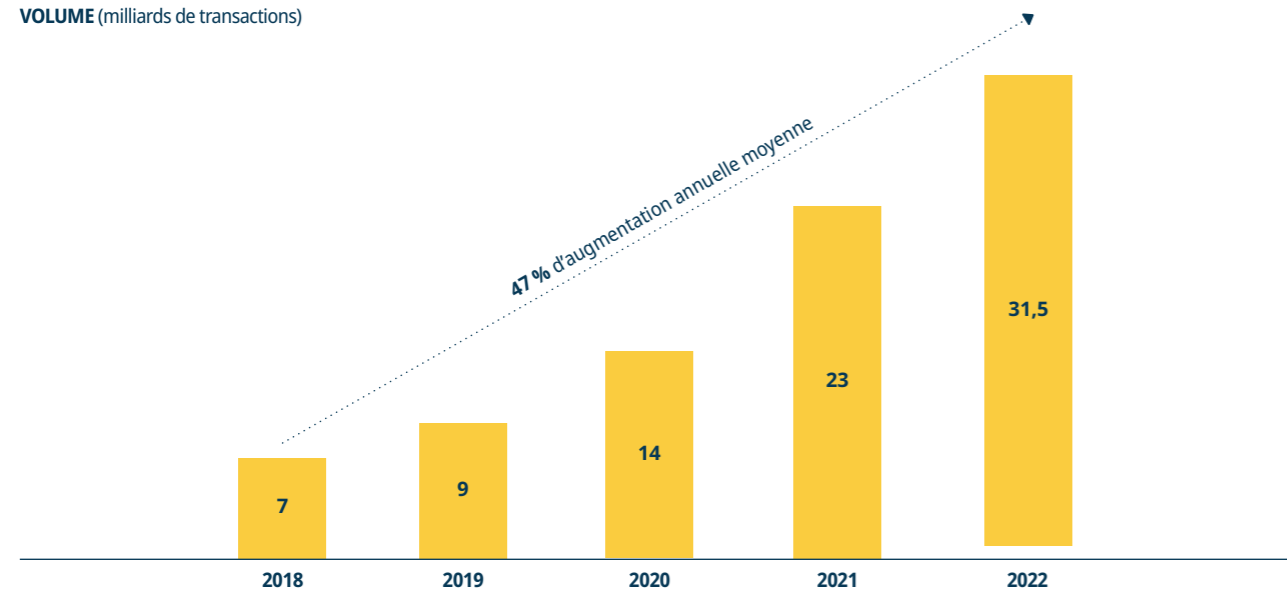
L'infrastructure numérique publique du continent ne saurait être sans les SPII.



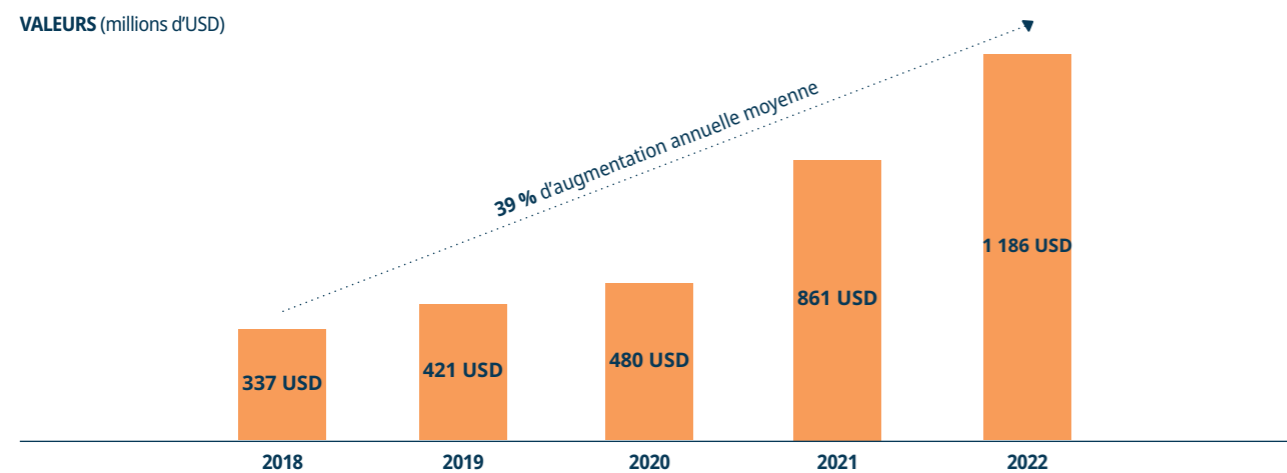
- Ils joueront un rôle essentiel pour élargir l'accès aux paiements numériques à l'ensemble de la population et augmenter leur utilisation.
- Les SPI constituent une couche de paiement fondamentale de l'infrastructure publique numérique (IPN) de l'Afrique, qui permet la fourniture des services gouvernementaux essentiels et des fonctions sociétales qui sous-tendent l'économie numérique.
- Les SPII peuvent favoriser le commerce numérique en Afrique dans le cadre du mandat de la zone de libre-échange continentale africaine (« ZLECAf »).

Volumes et valeurs des transactions des SPI (n = 22)

VOLUME (milliards de transactions)



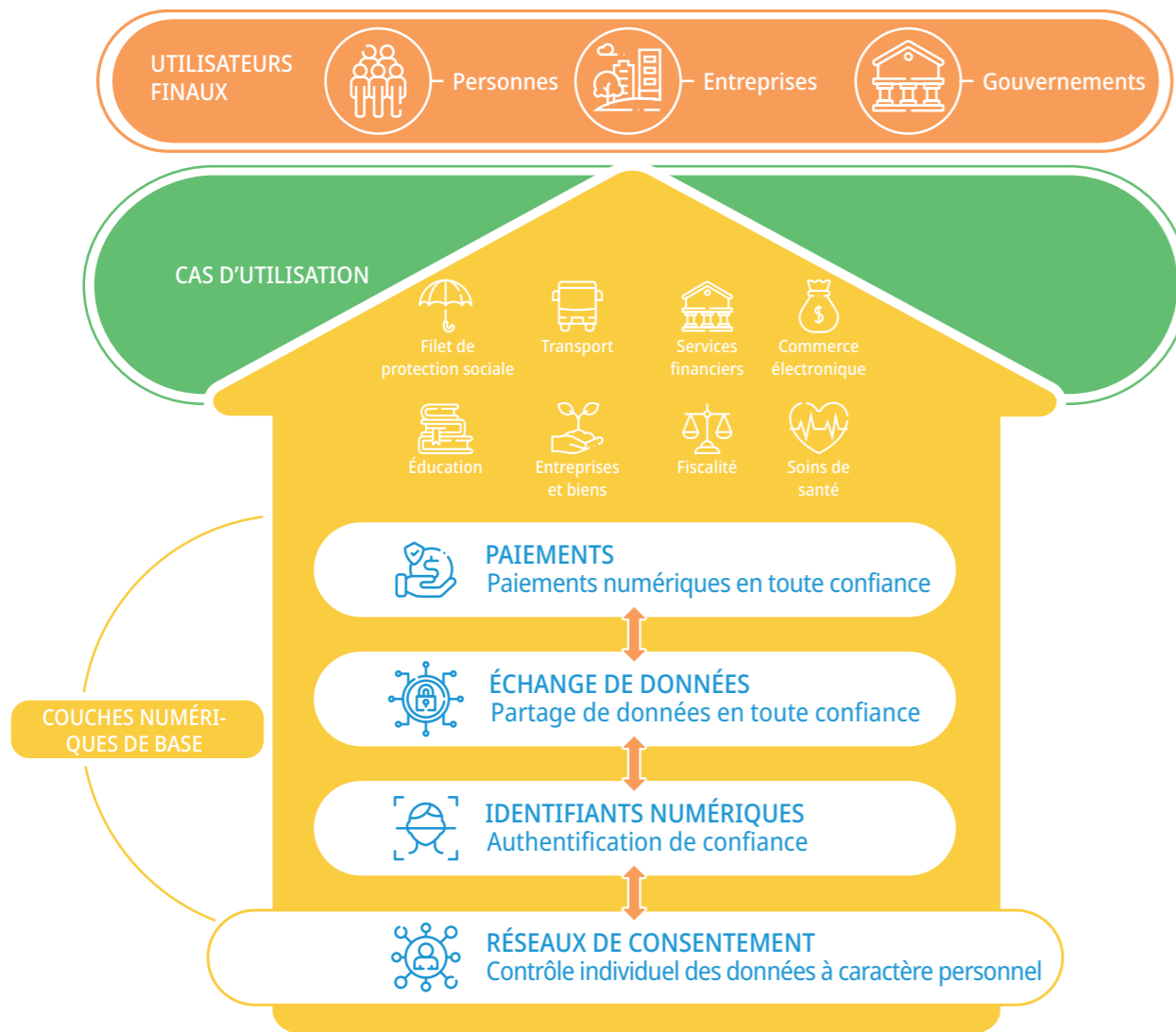
VALEURS (millions d'USD)



Remarque : les données de l'illustration ci-dessus proviennent d'informations publiquement disponibles sur les flux de transactions ou des banques centrales ou des opérateurs de système. Ces données sont disponibles pour 22 SPI. Les données relatives à 10 SPI n'étaient pas disponibles. Par conséquent, il est possible que le volume et la valeur réels des transactions soient sous-estimés.

Il manque les données relatives aux systèmes suivants : Gamswitch (Gambie), MarocPay (Maroc), le SYRAD (Djibouti), Meeza Digital (Égypte), le TIPS (Tanzanie), une solution d'argent mobile en Tunisie, PayShap (Afrique du Sud), Virement Instantané (Maroc), le système TCIB et le PAPSS.





Les paiements, un pilier de l'IPN

Le concept d'infrastructure publique numérique (« IPN ») a suscité un intérêt considérable à travers le monde. Il apparaît en effet comme un élément clé pour accroître l'inclusivité de l'économie numérique.

À mesure que l'Afrique poursuit sa transition vers les services fondés sur le numérique, paiements de détail compris, la nécessité de mettre en place des SPII est grandissante, afin de poser les bases des opérateurs de paiement dans l'IPN. Les IPN facilitent la fourniture de services gouvernementaux essentiels ainsi que des fonctions sociétales qui jouent un rôle fondamental dans une économie numérique (Banque mondiale, 2023a). Un SPI inclusif en Afrique peut contribuer à l'évolution de l'IPN, en permettant l'accès de tous aux paiements numériques et en renforçant la résilience nationale et régionale.

1 Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?



2

COMPRENDRE LE PAYSAGE DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉ EN AFRIQUE EN 2023

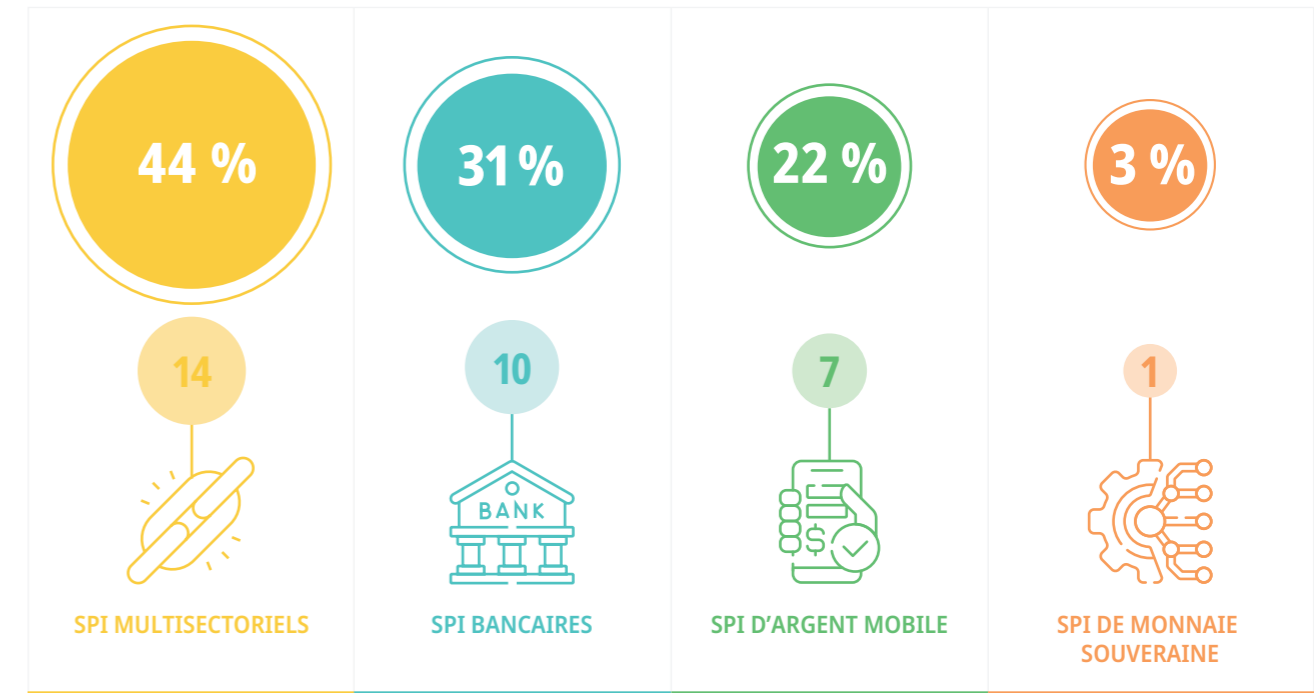
- 3 Adoption des paiements numériques par les utilisateurs finaux en Afrique
- 4 Gros plan sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de paiements numériques transfrontaliers
- 5 Opportunités et tendances pour favoriser la mise à l'échelle des SPII
- 6 Les prochaines étapes vers l'inclusivité des SPI

Le paysage des SPI en 2023

Les 32 SPI présents sur le continent africain comprennent 29 systèmes nationaux et trois systèmes régionaux.



Les systèmes multisectoriels dominent le paysage des SPI. L'interopérabilité entre les SPI et ses participants est généralement assurée par des tiers.



L'interopérabilité est un élément essentiel à l'inclusivité, en ce sens qu'elle crée des conditions de concurrence équitables entre les sociétés établies et les nouveaux acteurs du marché. Les accords d'interopérabilité peuvent être bilatéraux, multilatéraux ou de tiers. Le concours d'un tiers n'est pas nécessaire dans le cadre des accords multilatéraux, mais la complexité de ces derniers s'accroît au fur et à mesure que de nouveaux participants rejoignent le SPI. Les accords de tiers sous-traitent les mécanismes de compensation à un tiers. Leur viabilité est mieux assurée sur les marchés sans acteur jouissant d'une position dominante.

- **LE SYSTÈME DE PAIEMENT ET DE RÈGLEMENT PANAFRICAIN (« PAPSS ») PILOTE**
 DANS LA ZONE MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (« ZMOA »)
 Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sierra Leone
- **GIMACPAY DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (« CEMAC »)**
 Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad



3 SPI RÉGIONAUX

3 AUTRES EN DÉVELOPPEMENT

- **LE SYSTÈME TRANSACTIONS CLEARED ON AN IMMEDIATE BASIS (« TCIB »)**
 DANS LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE (CDA)
- Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe



3 Accord d'interopérabilité multilatéral

La solution d'argent mobile au Kenya, la solution d'argent mobile à Madagascar et Taifa Moja en Tanzanie fonctionnent dans le cadre d'accords multilatéraux.



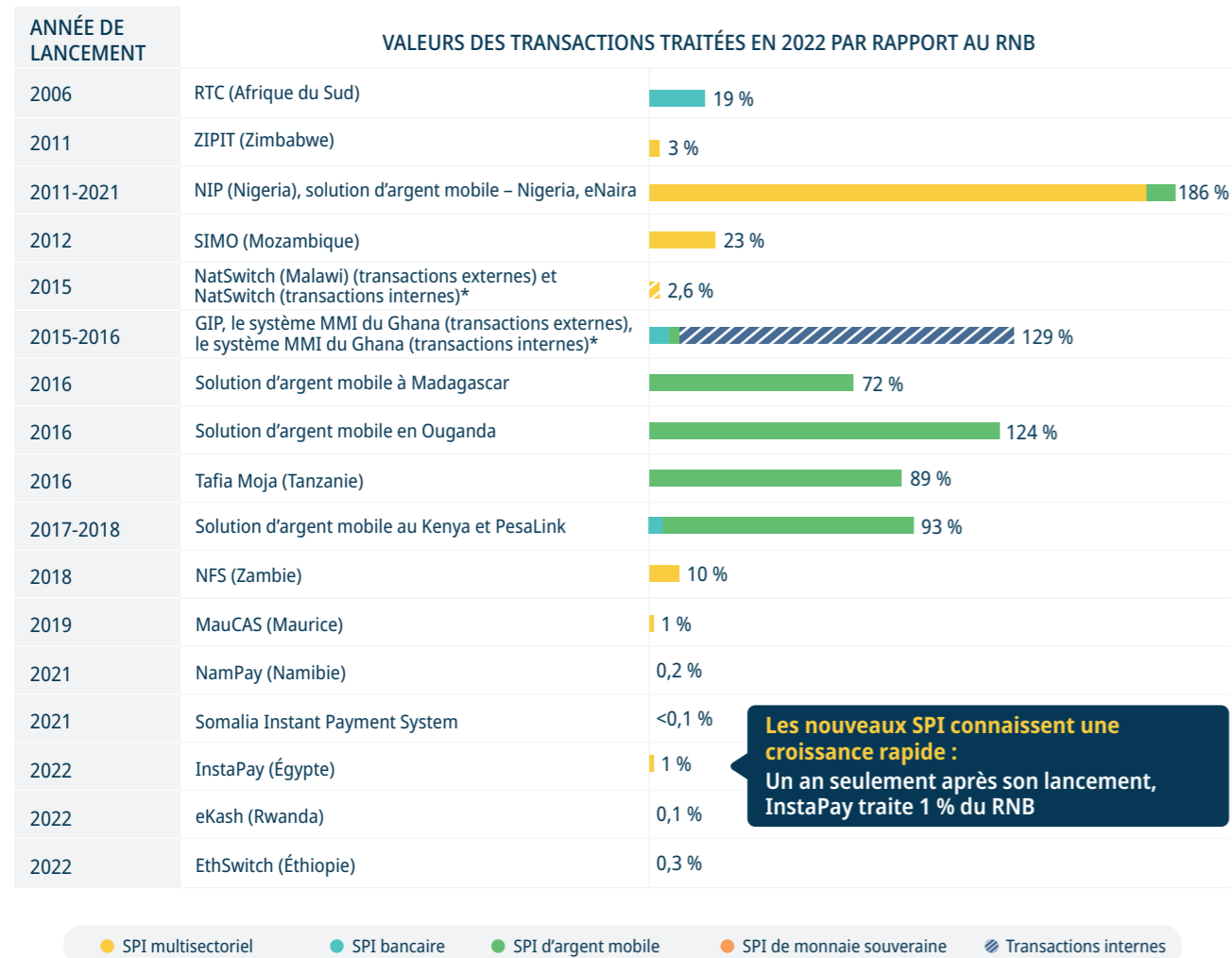
29 Accord d'interopérabilité de tiers

○ Opérateur tiers


Source : schéma adapté de CGAP, 2019b

SPI : système de paiement instantané

Les SPI traitent désormais plus de 100 % du RNB dans trois pays, et 10 % du RNB ou plus dans neuf pays.

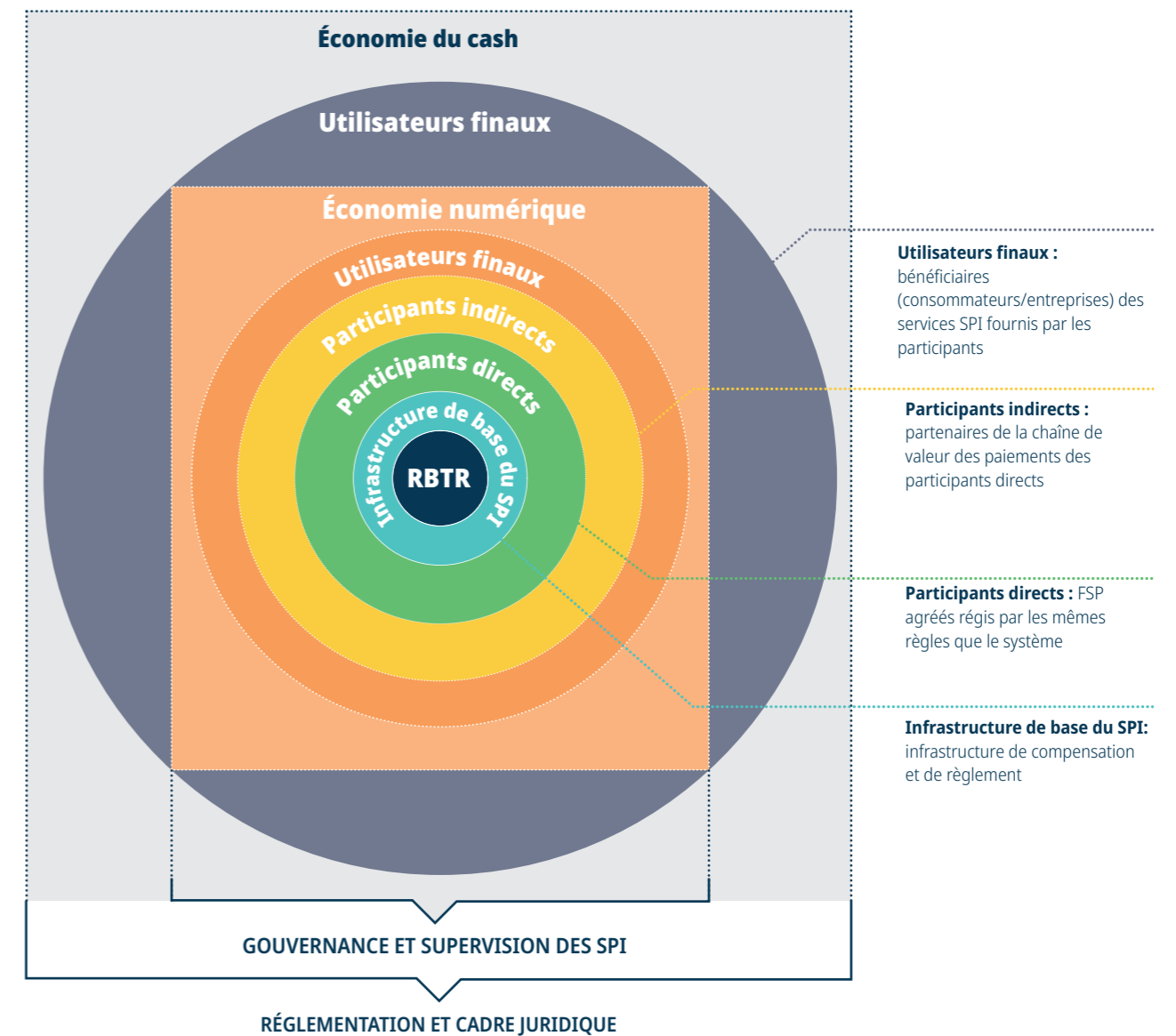


* NatSwitch (Malawi) et le système MMI du Ghana sont les seuls SPI pour lesquels des informations sur les transactions internes sont disponibles.



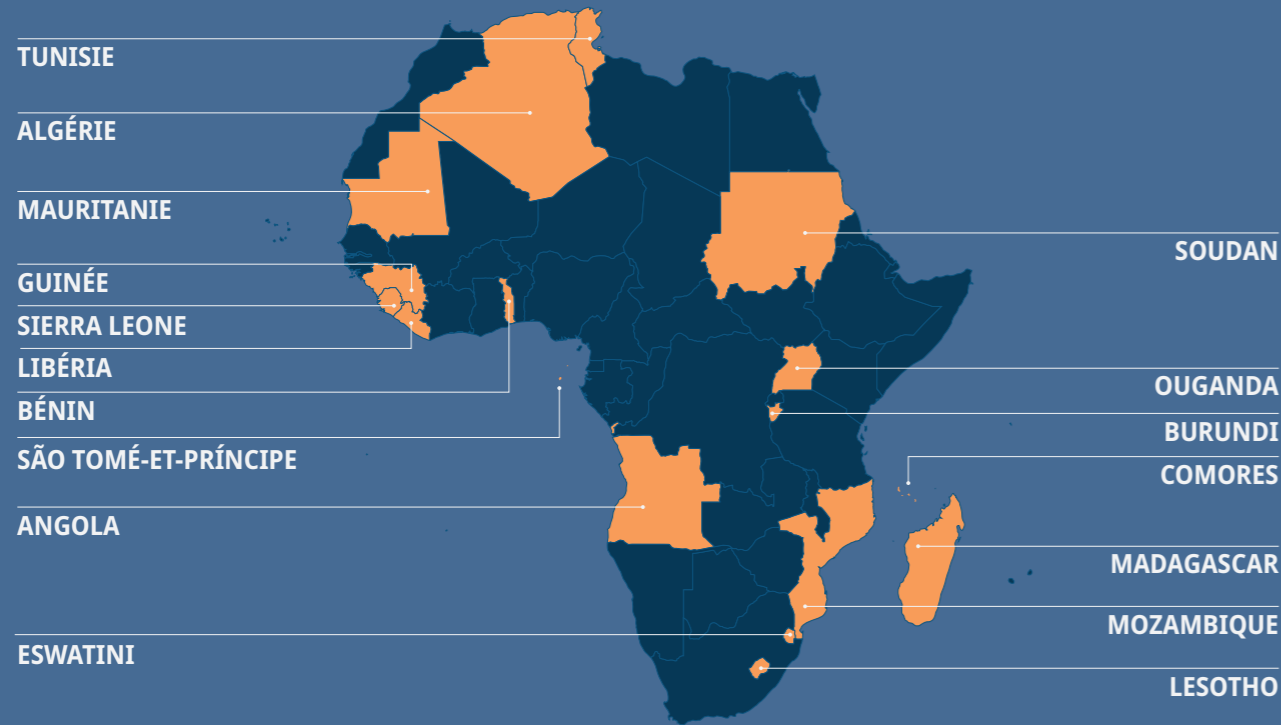
- En termes de valeur, les six premiers systèmes sont tous des SPI d'argent mobile ou des services principalement fournis par téléphone mobile (dans le cas du Nigeria).
- Les SPI devraient communiquer des données plus ventilées pour que nous puissions appréhender la durabilité des systèmes gérés par des tiers. Seuls le Ghana et le Malawi ont présenté des données ventilées mettant en évidence la répartition entre transactions internes (*on-us*) et externes (*off-us*).

Les banques centrales, les banques commerciales et les opérateurs de téléphonie mobile (« OTM») sont des participants directs des SPI. Les fintechs ont tendance à être des participants indirects.



17 SPI nationaux supplémentaires et trois SPI régionaux sont en cours de développement.

SPI nationaux en cours de développement



SEPT PAYS SANS SPI :

Botswana, Cap-Vert, Congo, Érythrée, Libye, Seychelles, Soudan du Sud

SPI régionaux en cours de développement

COMESA

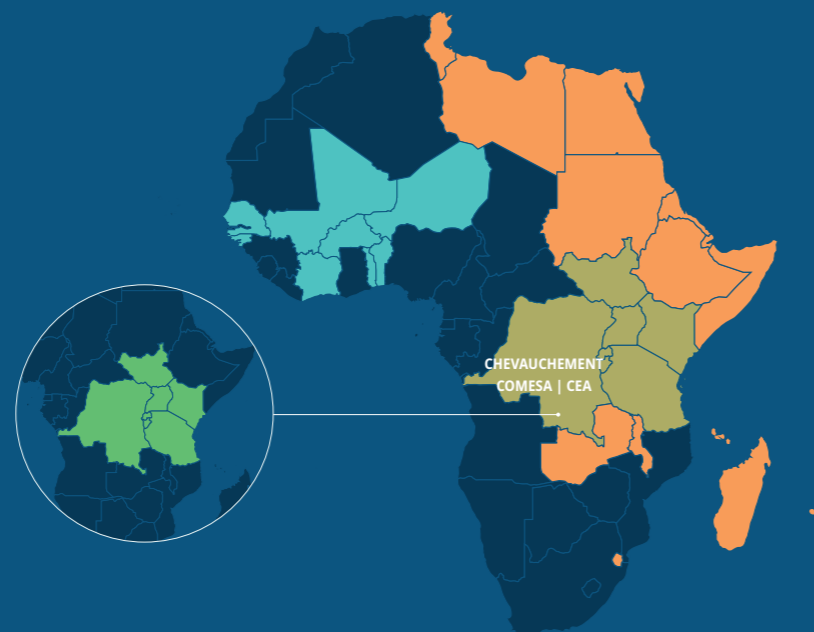
Burundi, Comores, Congo, Djibouti, Égypte, Eswatini, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye, Ouganda, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tanzanie*, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

CAE

Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie.

UEMOA

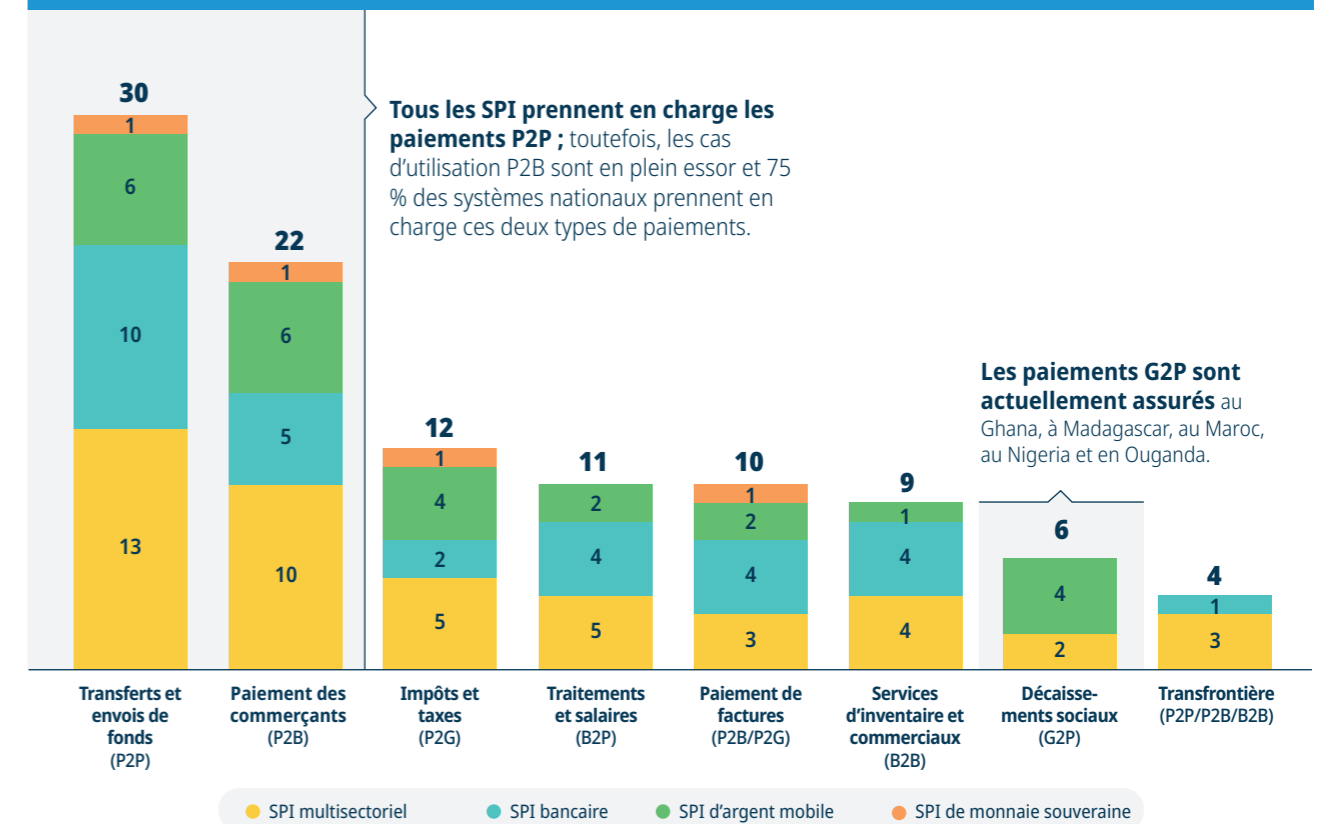
Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo.



Les paiements de particulier à particulier (« P2P ») et de particulier à entreprise (« P2B ») sont prédominants. Des efforts restent à faire pour la prise en charge des transactions interentreprises (« B2B ») et de gouvernement à particulier (« G2P »), alors que celles-ci permettraient de stimuler l'adoption et de décupler la portée des SPI.

IMPLICATION POUR L'INCLUSIVITÉ :

Pour les utilisateurs finaux, les cas d'utilisation P2P et P2B sont ceux qui offrent directement le plus de bénéfices. Cependant, il a été démontré que le versement des salaires par la voie numérique, les paiements B2B et les paiements G2P sont des moteurs d'adoption des comptes financiers et des paiements.



9 SPI dans 8 pays prennent en charge les paiements B2B

Ghana

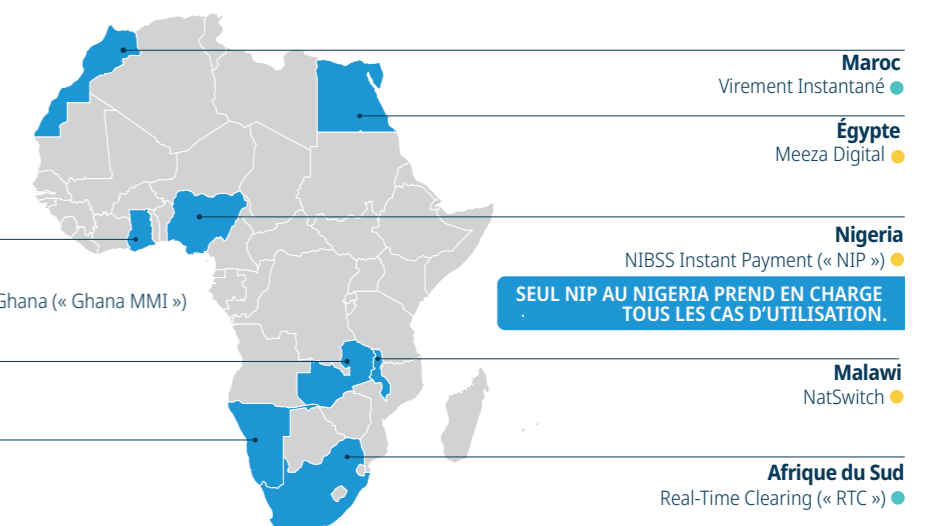
- GhIPSS Instant Pay (« GIP »)
- Système Mobile Money Interoperability du Ghana (« Ghana MMI »)

Zambie

- National Financial Switch (« NFS »)

Namibie

- NamPay



Les canaux USSD et les instruments de monnaie électronique sont les plus répandus.



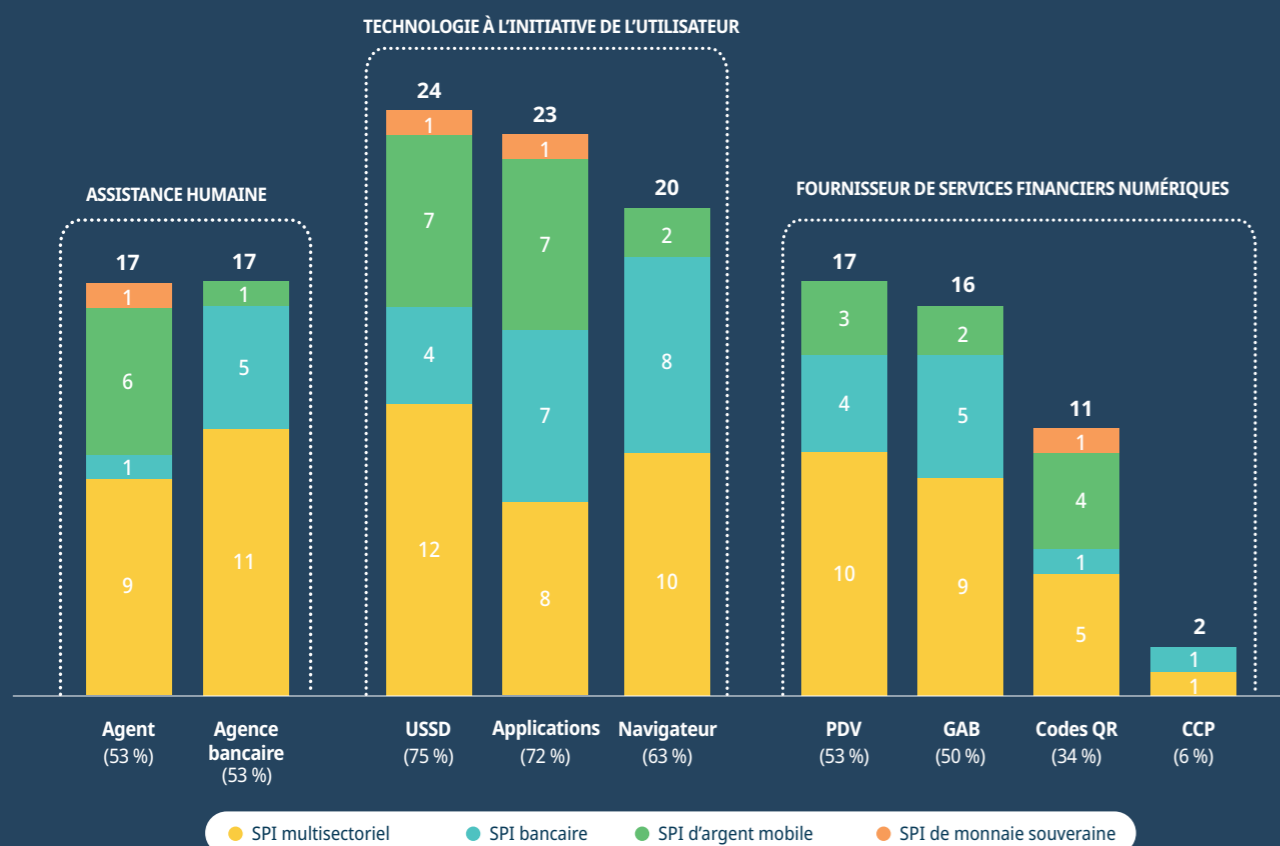
Canaux

- Soixante-dix pour cent des SPI nationaux en Afrique prennent en charge les canaux USSD – principalement les SPI d'argent mobile et multisectoriels.
- Les applications sont le deuxième canal le plus répandu, mais les utilisateurs ont besoin d'un smartphone et d'une connexion internet, deux éléments qui font encore obstacle en Afrique.
- L'acceptation des codes QR est en hausse.
- Les SPI multisectoriels et bancaires prennent en charge le plus grand nombre de canaux. Les SPI d'argent mobile prennent généralement en charge les agents, les canaux USSD et les applications.



Instruments

- Les instruments de monnaie électronique prévalent. Ils sont pris en charge par tous les SPI d'argent mobile et multisectoriels.
- Les systèmes multisectoriels couvrent également toute une palette d'instruments monétaires commerciaux, tels que les TEF de crédit et de débit.
- Les SPI bancaires se concentrent principalement sur les TEF de crédit, et de manière auxiliaire sur les TEF de débit.



Les SPI d'Afrique n'en sont qu'à leurs premiers pas sur la voie de l'inclusivité.

Échelle d'inclusivité des SPI en 2023



Évaluation reposant sur les données disponibles et les informations collectées jusqu'en juin 2023. * Le système GIMACPAY (CEMAC) propose la fonctionnalité de SPI domestique dans six pays : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad

● SPI multisectoriel ● SPI bancaire ● SPI d'argent mobile ● SPI de monnaie souveraine ● Interopérabilité des dispositifs entre les deux systèmes ghanéens

Comparaison avec les niveaux de SPI 2022

- Six SPI ont quitté la catégorie « Non classé » pour relever du stade d'inclusivité élémentaire : InstaPay et Meeza Digital (Égypte), une solution d'argent mobile à Madagascar, NamPay (Namibie) ainsi que le TIPS et Taifa Moja (Tanzanie).
- Deux SPI sont passés en catégorie « Non classé » en 2023 : une solution d'argent mobile au Kenya et eKash (Rwanda).
- Le nombre de SPI de la catégorie « Avancé » reste inchangé.

La couverture et l'échelle constituent des problématiques cruciales pour les SPI en 2023.

Le chevauchement géographique pourrait fragmenter l'échelle espérée des SPI régionaux :

- Six pays sont à cheval entre le COMESA et la CAE.
- Neuf pays sont à cheval entre le COMESA et la SADC (TCIB).

Les écarts fonctionnels et en matière de canaux limitent les types de paiements actuellement couverts par les SPI

Les paiements P2P et P2B jouent un rôle essentiel pour susciter l'adoption des paiements numériques par les consommateurs, grâce à leur commodité et à leur pertinence. Toutefois, les capacités de paiement B2B et G2P sont également vitales pour que les SPI atteignent une échelle inclusive, compte tenu de leurs volumes, montants et fréquence, ainsi que de leur nature récurrente.

Certaines zones géographiques sont desservies par des solutions de paiement du secteur privé, qui jouissent de la reconnaissance et de l'attractivité de leur marque. Ces FSP ne sont pas suffisamment incités à participer aux SPI

Les différents pays souhaitent un engagement fort du secteur privé, mais les fournisseurs dominants disposant de leur propre architecture de paiement peuvent se montrer réticents à l'idée de rejoindre un SPI public en l'absence d'incitations claires, de possibilités de contribution et de règles et données transparentes sur le système.

L'avenir des SPI sera-t-il marqué par une infrastructure partagée ?

Chaque pays a-t-il besoin d'avoir son propre système, ou la possibilité d'une infrastructure commune desservant une région ou un ensemble de pays associés est-elle envisageable, comme dans le cas d'une union monétaire ?



- 1 Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?
- 2 Comprendre le paysage des systèmes de paiement instantané en Afrique en 2023



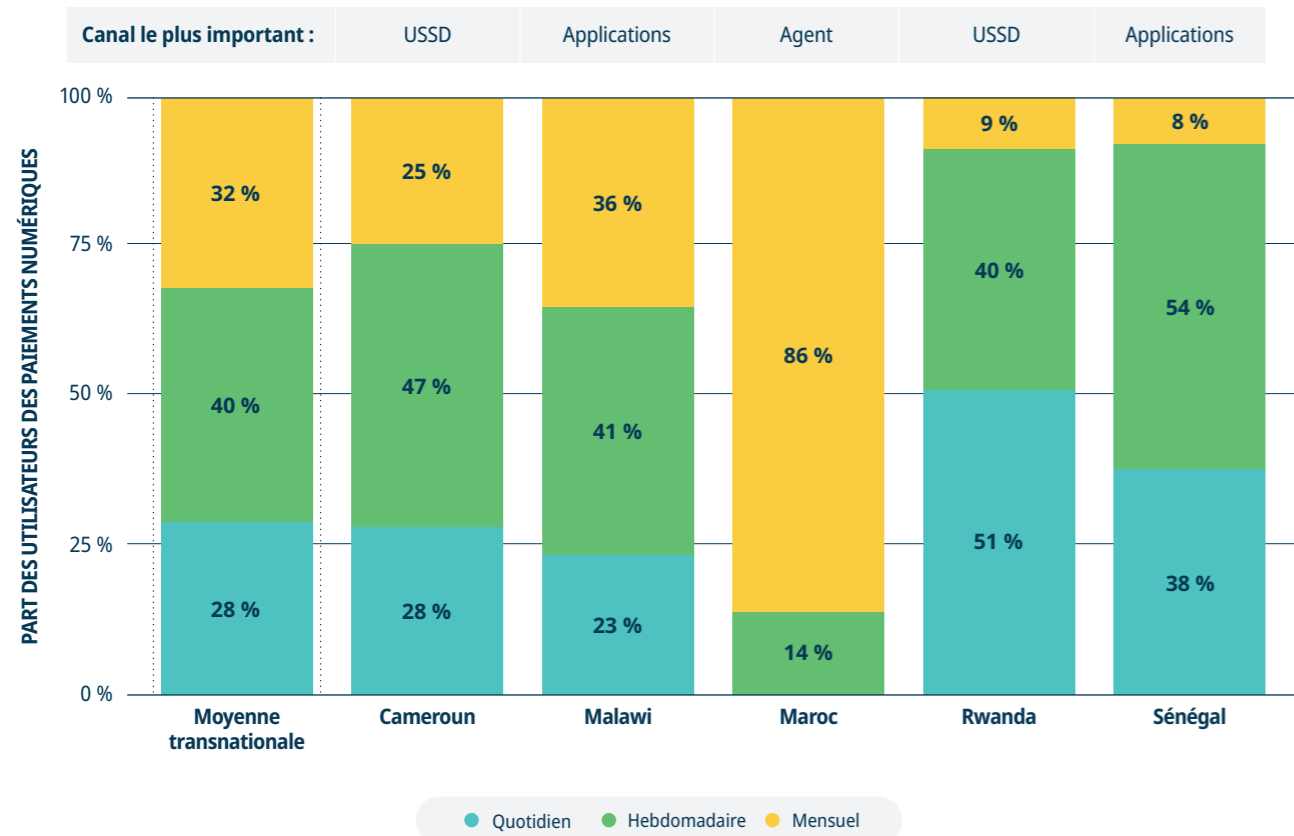
3

ADOPTION DES PAIEMENTS NUMÉRIQUES PAR LES UTILISATEURS FINAUX EN AFRIQUE

- 4 Gros plan sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de paiements numériques transfrontaliers
- 5 Opportunités et tendances pour favoriser la mise à l'échelle des SPII
- 6 Les prochaines étapes vers l'inclusivité des SPI

Adoption par les utilisateurs finaux

L'adoption et l'utilisation des paiements par les utilisateurs finaux sont en hausse.



70 %

En moyenne, **près de 70 % des utilisateurs de paiements numériques** dans les pays étudiés exécutent ou reçoivent un paiement numérique au moins une fois par semaine.

74 %

De nombreux utilisateurs finaux font encore appel à des agents pour effectuer des transactions : au Sénégal, **74 % des personnes interrogées déclarent recourir à la fois à des canaux numériques en libre-service et à des agents au moins une fois par semaine.**

Les applications sont de loin le canal de prédilection au Maroc et au Sénégal, tandis que les USSD dominent au Malawi et au Rwanda.

* Pour établir le présent rapport, AfricaNenda a financé une étude de marché au Cameroun, au Malawi, au Maroc, au Rwanda et au Sénégal, avec un échantillon quantitatif non représentatif de 100 personnes par pays et un échantillon qualitatif de 20 personnes par pays.

L'utilisation des paiements numériques varie d'un groupe d'utilisateurs à l'autre. Les MPME effectuent plus de transactions numériques que les particuliers.

	TOUTES CATÉGORIES		PARTICULIERS		MPME	
	Différences entre les MPME et les particuliers	Âge	Genre	Fréquence des revenus	Genre	Taille de l'entreprise
Cameroun	Pas de variation significative	Utilisation plus fréquente parmi les jeunes	Pas de variation significative	Utilisation plus fréquente parmi les particuliers aux revenus réguliers	Utilisation plus fréquente parmi les femmes	Pas de variation significative
Malawi	Utilisation plus fréquente parmi les MPME	Utilisation plus fréquente parmi les personnes plus âgées	Utilisation plus fréquente parmi les hommes	Pas de variation significative	Utilisation plus fréquente parmi les femmes	Utilisation plus fréquente parmi les entreprises de plus grande taille
Maroc	Utilisation plus fréquente parmi les particuliers	Utilisation plus fréquente parmi les jeunes	Pas de variation significative	Utilisation plus fréquente parmi les particuliers aux revenus réguliers	Utilisation plus fréquente parmi les hommes	Utilisation plus fréquente parmi les entreprises de plus grande taille
Rwanda	Pas de variation significative	Utilisation plus fréquente parmi les personnes plus âgées	Utilisation plus fréquente parmi les hommes	Pas de variation significative		
Sénégal	Pas de variation significative		Utilisation plus fréquente parmi les femmes	Pas de variation significative		Utilisation plus fréquente parmi les entreprises de plus grande taille

Légende du dégradé de couleur : écart en points de pourcentage entre deux groupes d'utilisateurs en ce qui concerne la part des utilisateurs utilisant les paiements numériques au moins une fois par semaine.
 ● < 5 pp ● 5-9 pp ● 10-15 pp ● Plus de 15 pp

Remarque : les données relatives à l'âge ont été consolidées pour les MPME et les particuliers.

Les MPME s'adonnent davantage au numérique que les particuliers. En moyenne, **41 %** des MPME ont recours aux paiements numériques au quotidien

41 %

17 %

contre 17 % des particuliers interrogés.

La proportion d'utilisateurs mensuels et hebdomadaires est plus élevée chez les particuliers.

Les MPME exécutent près de 28 transactions hebdomadaires, le nombre moyen de transactions étant le plus élevé pour les entreprises de plus grande taille, plus anciennes et appartenant à des hommes.

28

10

Les **particuliers** interrogés effectuent en moyenne **10 transactions hebdomadaires**, avec des variations limitées en fonction du genre, de l'âge ou des revenus.

C'est au Cameroun et au Maroc que les écarts en matière d'utilisation des paiements numériques sont les plus marqués entre les différents groupes d'utilisateurs, en particulier en fonction du genre et de l'âge.

Les jeunes sont plus susceptibles que leurs aînés d'utiliser les paiements numériques au Cameroun et au Maroc, mais moins au Malawi et au Rwanda.

Les particuliers ont adopté certaines utilisations des paiements numériques plus que d'autres. L'achat de recharges télécoms est particulièrement répandu.

Classement des cas d'utilisation hebdomadaire par prévalence parmi les particuliers interrogés [% des personnes interrogées ayant exécuté ou reçu un paiement numérique pour chaque cas d'utilisation]					
	Cameroun	Malawi	Maroc	Rwanda	Sénégal
1	Recharges télécoms [55 %]	Recharges télécoms [54 %]	Paiement d'articles ménagers [53 %]	Recharges télécoms [80 %]	Envoi d'argent [60 %]
2	Envoi d'argent [59 %]	Paiement d'articles ménagers [51 %]	Recharges télécoms [38 %]	Paiement d'articles ménagers [74 %]	Recharges télécoms [75 %]
3	Épargne [50 %]	Paiement de factures de services publics [38 %]	Paiement de services [11 %]	Transport [53 %]	Réception d'argent [65 %]
4	Réception d'argent [59 %]	Envoi d'argent [51 %]	Perception du salaire [67 %]	Perception du salaire [70 %]	Épargne [85 %]
5	Paiement d'articles ménagers [40 %]	Épargne [44 %]	Épargne* [67 %]	Épargne [77 %]	Paiement d'articles ménagers [40 %]

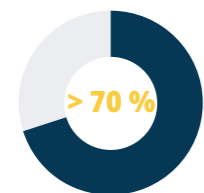
Cas d'utilisation pour lequel moins de 40 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

Cas d'utilisation pour lequel entre 40 et 70 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

Cas d'utilisation pour lequel plus de 70 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

* Taille de l'échantillon < 5 personnes

Cas d'utilisation des paiements chez les PARTICULIERS:



Seuls le Rwanda et le Sénégal comptent **plus de 70 %** de personnes interrogées ayant effectué certains paiements par voie numérique au cours de la semaine écoulée, plutôt qu'en espèces.



L'utilisation des paiements numériques pour les paiements **P2B** d'articles ménagers, de services publics et du transport est à la traîne par rapport à d'autres cas d'utilisation, tels que les recharges télécoms et la réception et l'envoi d'argent.

Les paiements B2P au personnel constituent le cas d'utilisation le plus numérisé chez les MPME. Les transactions B2B sont encore réalisées en espèces.

Classement des cas d'utilisation en fonction de la part des MPME interrogées ayant besoin de ce type de paiement au moins une fois par semaine [% des transactions effectuées par la voie numérique]					
	Cameroun	Malawi	Maroc	Rwanda	Sénégal
1	Réception de paiements clients [50 %]	Réception de paiements clients [83 %]	Réception de paiements clients [71 %]	Réception de paiements clients [95 %]	Réception de paiements clients [77 %]
2	Paiements fournisseurs [39 %]	Paiement de recharges télécoms pour le personnel [81 %]	Remboursements de prêt [36 %]	Paiement de recharges télécoms pour le personnel [83 %]	Paiements fournisseurs [41 %]
3	Paiement de recharges télécoms pour le personnel [100 %]*	Paiements fournisseurs [52 %]	Salaires du personnel [60 %]	Remboursements de prêt [47 %]	Paiement de recharges télécoms pour le personnel [50 %]
4	Paiement du transport du personnel [100 %]*	Paiement du transport du personnel [83 %]	Aucun autre cas d'utilisation n'a été relevé comme étant nécessaire au moins une fois par semaine	Épargne des revenus d'activité [64 %]	Paiement du transport du personnel [25 %]
5	Épargne des revenus d'activité [36 %]	Épargne des revenus d'activité [35 %]	Aucun autre cas d'utilisation n'a été relevé comme étant nécessaire au moins une fois par semaine	Paiement du transport du personnel [100 %]	Paiement de factures de services publics [29 %]

Cas d'utilisation pour lequel moins de 40 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

Cas d'utilisation pour lequel entre 40 et 70 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

Cas d'utilisation pour lequel plus de 70 % des personnes interrogées ont effectué une transaction numérique au cours de la semaine écoulée.

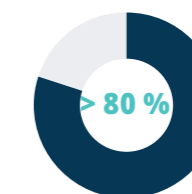
Remarque : le tableau présente un classement des cinq cas d'utilisation que les MPME interrogées ont le plus souvent rapporté effectuer au moins une fois par semaine. Les chercheurs ont évalué les cas d'utilisation suivants : épargne des revenus d'activité, salaires du personnel, paiement des services gouvernementaux, réception de sommes envoyées par le gouvernement, paiements des factures de services publics, envoi d'argent au personnel pour le règlement des moyens de transport, envoi d'argent au personnel pour acheter des recharges télécoms, réception de paiements des clients, règlement de paiements récurrents et remboursements de prêts.

* Taille de l'échantillon < 5 personnes

Cas d'utilisation des paiements chez les MPME interrogées :



Moins de **50 %** des propriétaires de MPME interrogées au Cameroun, au Maroc et au Sénégal recourent aux transactions numériques pour les cas d'utilisation communs.



Au Malawi et au Rwanda, l'emploi des transactions numériques par les MPME est plus fréquent pour les principaux cas d'utilisation : **plus de 80 % des MPME y ont recours pour trois des cinq principaux cas d'utilisation.**



Les paiements de recharges télécoms et des frais de transport du personnel, ainsi que les paiements des clients, sont fréquemment numérisés.



Sur tous les marchés, les cas d'utilisation **B2B**, tels que le paiement des fournisseurs, restent majoritairement réalisés en espèces.

Les entretiens avec les utilisateurs finaux mettent en lumière les rôles revêtus par l'infrastructure, la commodité, le coût et la confiance dans la promotion de l'adoption et de l'utilisation.

Les personnes
 ... n'adoptent pas les paiements numériques en raison d'une méfiance due à des expériences négatives, d'une préférence pour les interactions physiques ou d'un manque de confiance en leur capacité à effectuer en toute sécurité des paiements numériques. Bien souvent, les micro-entreprises et les personnes dont les revenus sont irréguliers ne voient pas l'intérêt à l'adoption des paiements numériques.

Les agents jouent un rôle essentiel en accompagnant les personnes lors de leur intégration et en leur montrant comment effectuer des transactions.

Les personnes
 ... adoptent les paiements numériques lorsque ceux-ci répondent mieux à un besoin donné que les espèces, ou lorsque leur utilisation est plus sûre que celle des espèces. Les entreprises entreprennent cette transition à la demande de leurs clients. Le temps et les coûts sont également des critères importants.

Il est indispensable de disposer d'un téléphone portable ou de pouvoir accéder à internet pour effectuer des paiements numériques, mais l'accès reste limité au Malawi, au Rwanda et au Sénégal.
 Les agents peuvent faciliter cet accès : ils initient les personnes aux paiements numériques et les sensibilisent.

POUVEZ-VOUS ACCÉDER AUX PAIEMENTS NUMÉRIQUES ?

POURQUOI LES AVEZ-VOUS OU NE LES AVEZ-VOUS PAS ADOPTÉS ?

POURQUOI LES UTILISEZ-VOUS ?

UTILISATION SOUTENUE ET FRÉQUENTE

« AU DÉBUT, J'AVAIS PEUR DE ME TROMPER EN UTILISANT CES PAIEMENTS... C'EST POURQUOI JE LES ÉVITAIS. »
 – Femme, Maroc

« MON ENTREPRISE EST TROP PETITE POUR AVOIR RECOURS À CES TYPES DE MÉTHODE[S] [NUMÉRIQUES]. »
 – Homme, propriétaire de MPME, non-utilisateur, Malawi

« J'UTILISE [CETTE APPLICATION] POUR NE PLUS DEVOIR M'INQUIÉTER DE RECEVOIR DES FAUX [BILLETS]. »
 – Homme, tranche d'âge des 30 à 44 ans, Sénégal

« CE SONT MES CLIENTS QUI M'ONT INITIÉ AUX PAIEMENTS NUMÉRIQUES. ILS M'ONT DONNÉ L'ENVIE DE LES ADOPTER. »
 – Homme, propriétaire de micro-entreprise, Cameroun

Des réseaux fiables, des expériences simples et fluides pour les utilisateurs, un large éventail de cas d'utilisation et des coûts de transaction peu élevés sont autant de moteurs d'utilisation.

En revanche, le manque de fiabilité des réseaux mobiles nuit à l'expérience des utilisateurs. Certains d'entre eux se plaignent du délai de réception des messages de confirmation. Les coûts de transaction et les interfaces utilisateur complexes découragent encore plus l'utilisation.

Au fur et à mesure que les utilisateurs se familiarisent avec les paiements numériques, ils passent de transactions moins fréquentes, telles que la réception du salaire ou l'envoi de fonds, à des transactions plus courantes, par exemple l'achat d'articles ménagers. Au final, les paiements numériques s'intègrent dans leur vie quotidienne.



Afin d'instaurer la confiance, les SPI doivent assurer un service sans faille et donner les moyens nécessaires aux utilisateurs finaux.

La **confiance** est une condition préalable non négociable à l'adoption plus étendue et plus profonde des paiements numériques en Afrique.

Certains vecteurs de confiance, à l'instar d'une infrastructure téléphonique ou internet fiable, ne sont pas du ressort des SPI. Toutefois, les participants des SPI peuvent instaurer la confiance à travers des éléments intégrés dans la conception même du système.



Proposer de véritables mécanismes de recours : offrir des mécanismes de recours efficaces et une protection des consommateurs adaptée au marché local.



Donner les moyens nécessaires aux utilisateurs finaux : sensibiliser les utilisateurs finaux et leur donner les moyens d'utiliser les paiements numériques en toute confiance et en sécurité.



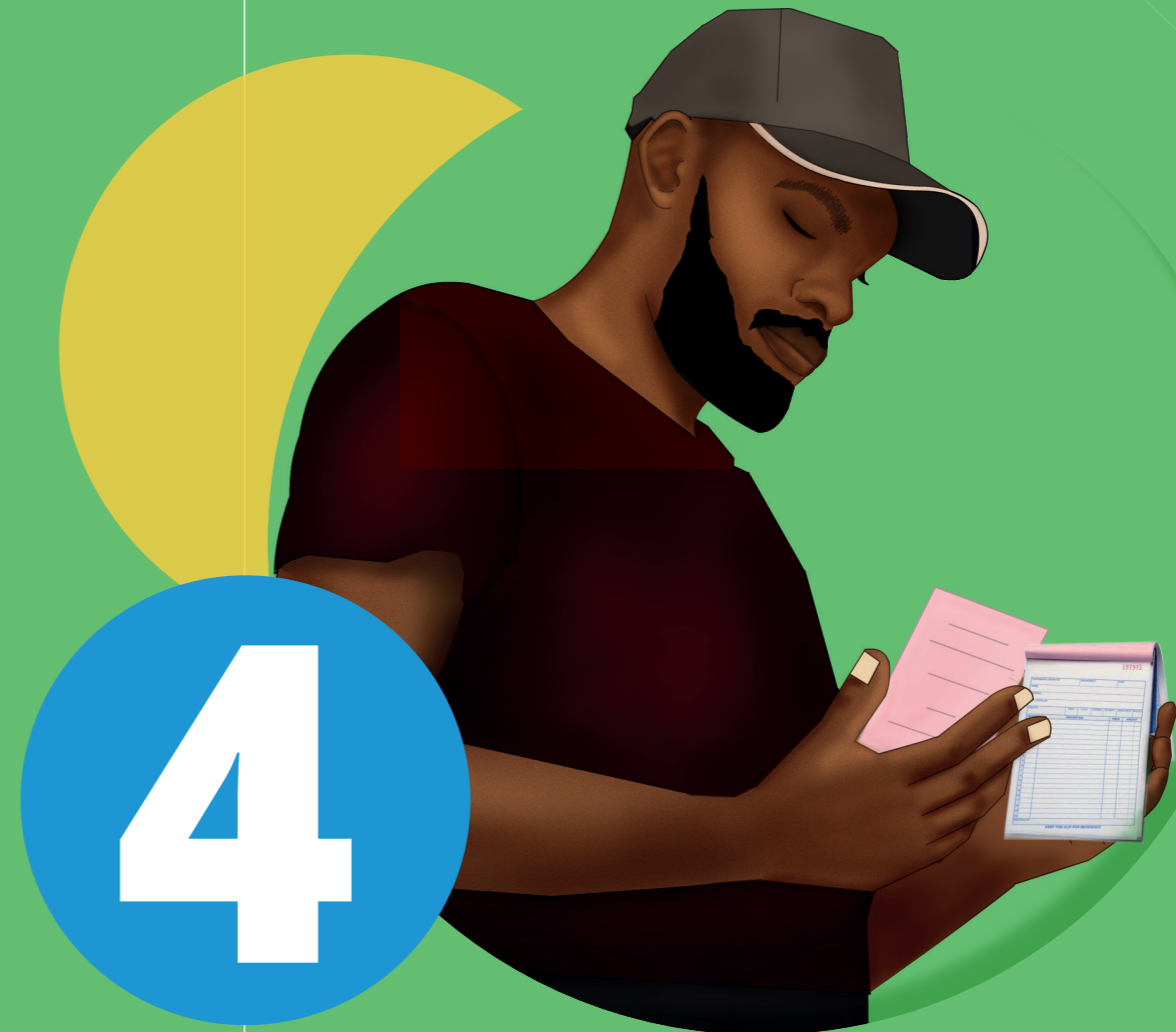
Réduire les erreurs des utilisateurs : mettre en place une vérification instantanée des informations des destinataires et des confirmations de transaction afin de diminuer les erreurs.



Instaurer un climat de confiance systémique : garantir l'intégrité des FSP, établir des règles de conduite claires pour les agents et appliquer une réglementation stricte en matière de données à caractère personnel.



- 1 Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?
- 2 Comprendre le paysage des systèmes de paiement instantané en Afrique en 2023
- 3 Adoption des paiements numériques par les utilisateurs finaux en Afrique



4

GROS PLAN SUR L'HARMONISATION DES POLITIQUES ET DES RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE PAIEMENTS NUMÉRIQUES TRANSFRONTALIERS

- 5 Opportunités et tendances pour favoriser la mise à l'échelle des SPII
- 6 Les prochaines étapes vers l'inclusivité des SPI

La dynamique des paiements transfrontaliers met en évidence le rôle essentiel de l'harmonisation des réglementations pour rendre les paiements numériques plus inclusifs.



Les FSP en place ne considèrent pas la fourniture de services de paiements transfrontaliers aux MPME et aux migrants comme une activité rentable. Les coûts élevés, ainsi que la complexité des exigences réglementaires et des documents requis, poussent les utilisateurs finaux à utiliser des canaux informels pour les envois de fonds et les paiements commerciaux.



L'harmonisation des cadres politiques et réglementaires pourrait contribuer à lever les obstacles aux transferts de fonds P2P transfrontaliers, aux paiements commerciaux des MPME (B2B) et aux paiements marchands transfrontaliers (P2B).

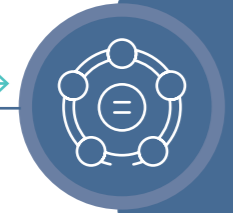


Des systèmes de paiement de détail transfrontaliers inclusifs constitueraient un élément fondamental d'une infrastructure publique numérique permettant la mise en place du commerce numérique, dans le cadre du mandat de la ZECLAF.

Pourquoi harmoniser ? Pour :



- Délivrer des agréments de paiement proportionnels aux risques pour motiver les innovateurs
- Réduire les charges réglementaires élevées et les pénalités importantes en cas de non-conformité
- Pallier les incohérences entre les pays en ce qui concerne les exigences en matière de KYC/CDD
- Répondre aux exigences relatives à la localisation des données
- Simplifier les déclarations fiscales et de balance des paiements entre les différentes juridictions



- Réduire les risques et les coûts pour les FSP
- Réduire les défis à l'entrée sur le marché des innovateurs qui cherchent à concevoir des paiements transfrontaliers inclusifs



- Simplifier l'environnement opérationnel
- Favoriser la concurrence

L'harmonisation des politiques peut valider l'autorité des régulateurs nationaux tout en fournissant des principes directeurs au niveau régional.

Principaux axes d'harmonisation des politiques :

- Exigences en matière d'agrément des FSP et régimes de surveillance
- Cadre relatif aux exigences de KYC/CDD, eKYC compris, et interprétation des orientations du GAFI
- Dispositions relatives à la protection des consommateurs de services financiers concernant les procédures de réclamation et de règlement des litiges, ainsi que la divulgation et la transparence
- Accès aux devises et régimes de déclaration
- Confidentialité des données, partage transfrontalier des données et principes de protection des données, y compris la compatibilité des normes et formats des données de paiement

Rôles clés :



LES BANQUES CENTRALES

sont les principaux acteurs de l'harmonisation, mais elles ont besoin de structures et d'accords de coopération pour pouvoir jouer leur rôle.



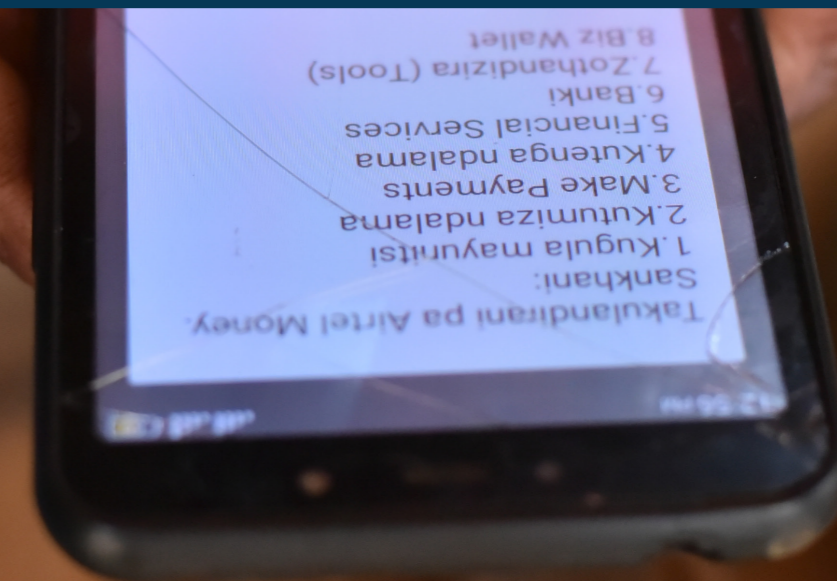
LES AUTORITÉS FISCALES ET MONÉTAIRES

occupent un rôle essentiel dans la lutte contre les obstacles au contrôle des changes.



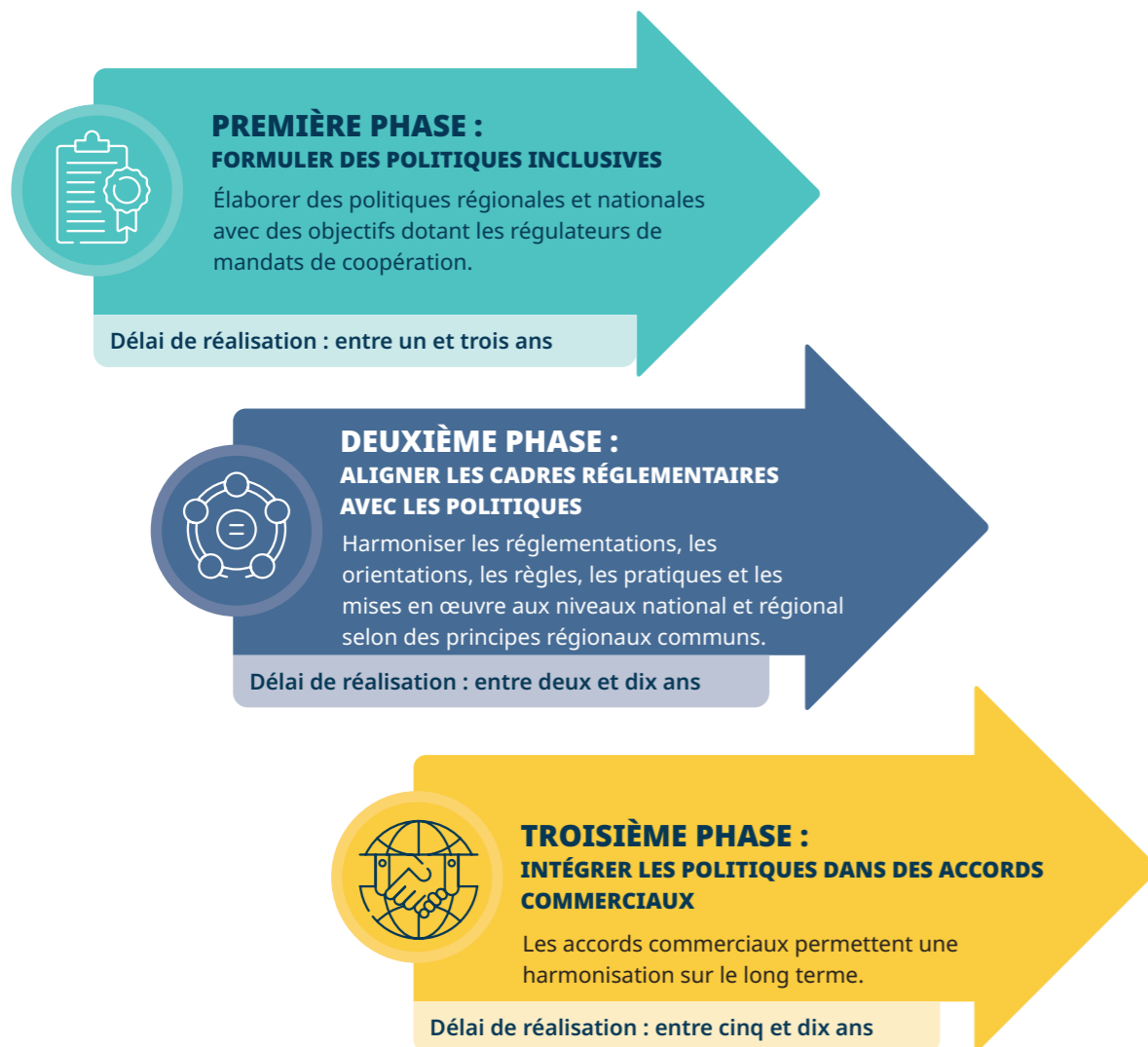
LES COMMUNAUTÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

les unions monétaires, les zones monétaires et leurs organes exécutifs ont pour mandat de favoriser la coopération et la collaboration entre les membres.



Afin de parvenir à une véritable harmonisation, les acteurs régionaux devront formuler des politiques, les aligner avec les cadres réglementaires et les ancrer dans des accords commerciaux.

Ces phases sont itératives et se recoupent souvent :



Une directive continentale sur les services de paiement pour l'Afrique, semblable à la DSP mise en œuvre dans l'Union européenne, pourrait-elle aider la ZECLAf à réaliser ses ambitions ?

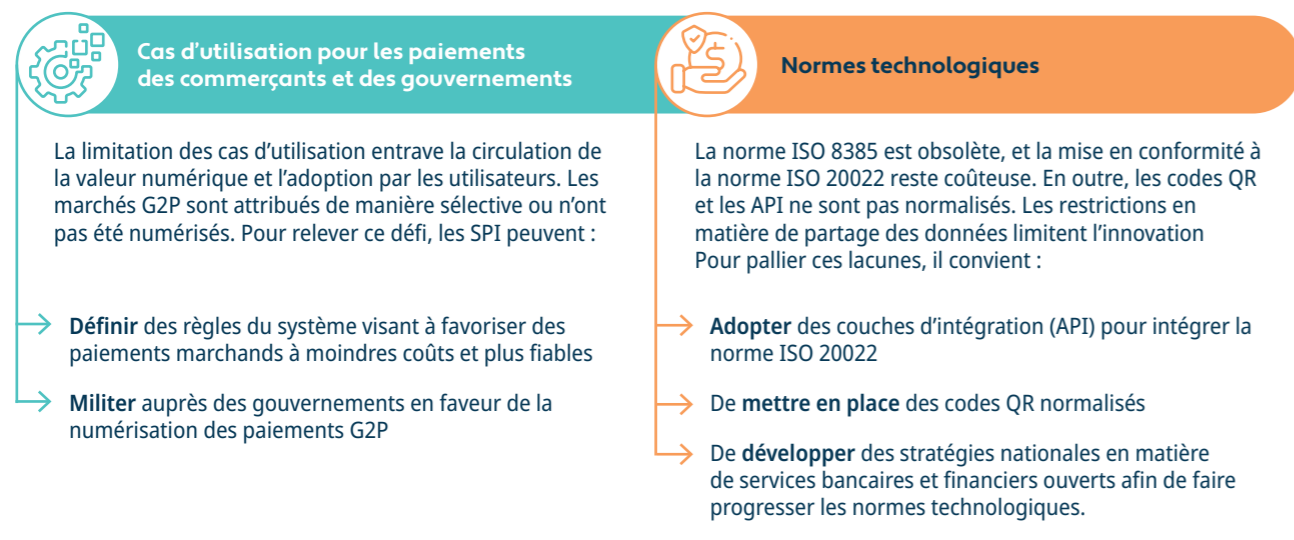
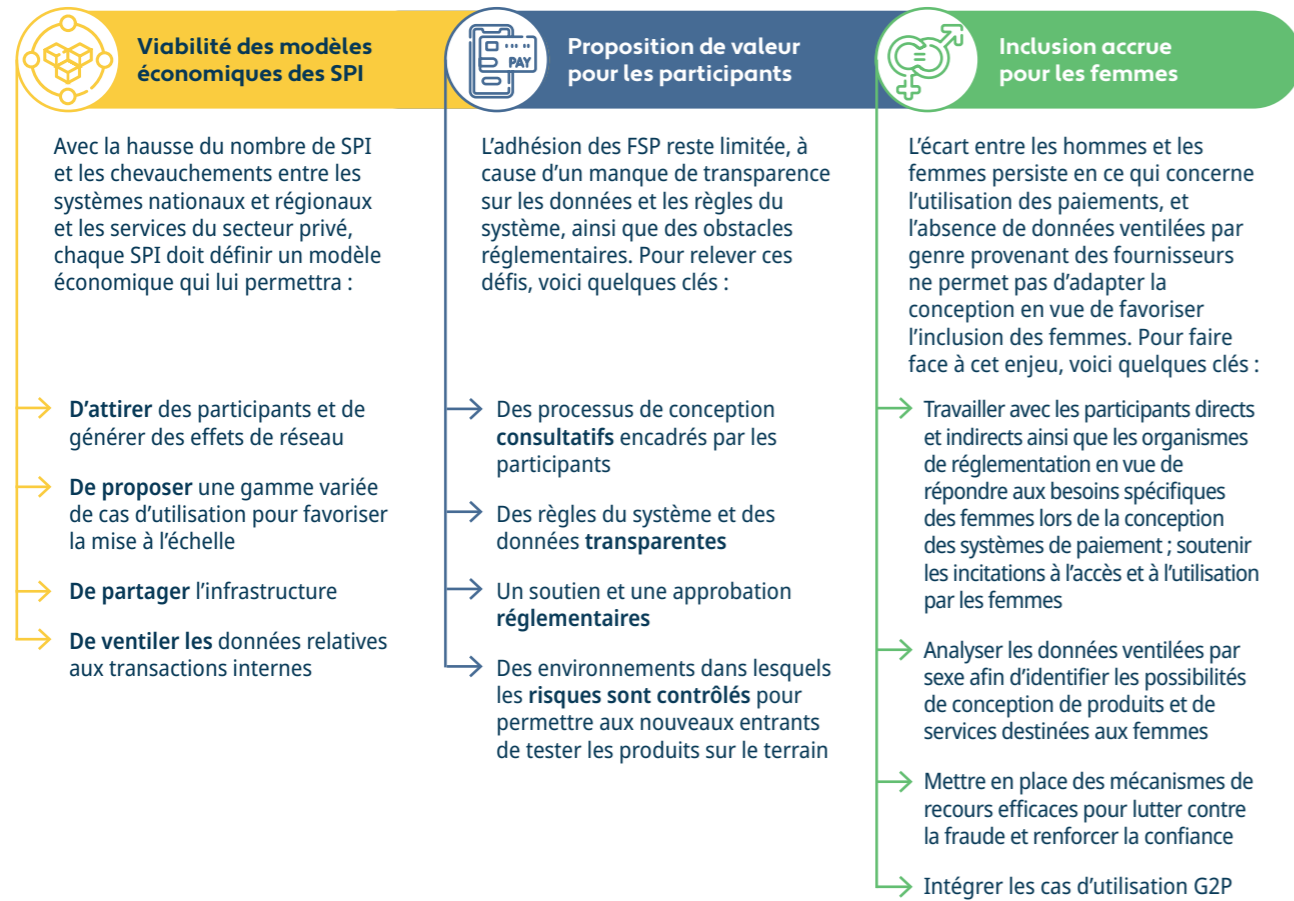
- 1 Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?
- 2 Comprendre le paysage des systèmes de paiement instantané en Afrique en 2023
- 3 Adoption des paiements numériques par les utilisateurs finaux en Afrique
- 4 Gros plan sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de paiements numériques transfrontaliers



OPPORTUNITÉS ET TENDANCES POUR FAVORISER LA MISE À L'ÉCHELLE DES SPII

- 6 Les prochaines étapes vers l'inclusivité des SPI

Chaque SPI doit instaurer une activité viable dans sa zone de couverture, en offrant une proposition de valeur venant en complément des systèmes existants.



Plusieurs tendances au niveau des utilisateurs finaux, du marché et des systèmes influent sur l'évolution du paysage des SPI et sur sa capacité d'expansion.

TENDANCES AU NIVEAU DES UTILISATEURS FINAUX



TENDANCES AU NIVEAU DU MARCHÉ



TENDANCES AU NIVEAU DES SYSTÈMES



- 1 Qu'est-ce qu'un système de paiement instantané inclusif (SPII) ?
- 2 Comprendre le paysage des systèmes de paiement instantané en Afrique en 2023
- 3 Adoption des paiements numériques par les utilisateurs finaux en Afrique
- 4 Gros plan sur l'harmonisation des politiques et des réglementations en matière de paiements numériques transfrontaliers
- 5 Opportunités et tendances pour favoriser la mise à l'échelle des SPII



LES PROCHAINES ÉTAPES VERS L'INCLUSIVITÉ DES SPI

En Afrique, l'accessibilité et l'utilisation des paiements instantanés se sont accrues. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour assurer l'inclusivité des SPI et faire en sorte qu'ils honorent leur promesse en tant qu'infrastructure publique numérique.

Un pilier de paiement efficace dans l'infrastructure publique numérique requiert :



Durabilité

- Une transparence accrue et un libre accès aux règles du système, ainsi qu'une participation à l'élaboration SPI de tous les FSP agréés.
- Un *reporting* fondé sur des normes communes de mesure des volumes et de la valeur des transactions.
- Une conception à l'échelle et permettant de répondre aux besoins du marché tout en limitant les coûts pour l'utilisateur final.



Orientation client

- Des modèles de tarification capables de concurrencer les espèces et les solutions en boucle fermée existantes.
- Services inclusifs pour les utilisateurs finaux, y compris des canaux agents et des mécanismes de recours efficaces.



Une proposition de valeur convaincante pour le fournisseur

- Déploiement continu d'un portefeuille de cas d'utilisation à l'échelle et générateur de valeur afin d'augmenter les points de contact du réseau et maintenir la valeur numérique en circulation.
- Des services à valeur ajoutée, notamment des identifiants indirects, des dispositifs centralisés de lutte contre la fraude et de cybersécurité, ainsi que des dispositifs centralisés d'eKYC/CDD.
- Le développement d'API ouvertes et du partage des données pour promouvoir l'ouverture des services bancaires et favoriser un paysage concurrentiel.



Un environnement politique favorable

- Amélioration continue de l'écosystème de soutien : harmonisation des processus et une approche d'octroi des agréments des FSP proportionnelle au risque, mise à niveau des réseaux, déploiement régulier de réseaux d'agents, pénétration accrue des smartphones, élargissement des zones de couverture pour les données mobiles et accès plus abordable aux données.
- Un accent mis sur l'harmonisation régionale des politiques et des réglementations en matière de paiements et de transferts transfrontaliers, afin de permettre aux SPI de servir de catalyseur au commerce numérique ainsi qu'aux envois de fonds.

AfricaNenda invite les parties prenantes et les partenaires à ouvrir la voie aux SPII en tant qu'infrastructure publique numérique en Afrique.

Le chemin vers l'inclusivité passe par :

Des **STRUCTURES DE GOUVERNANCE TRANSPARENTES, NORMALISÉES ET VISIBLES** en ce qui concerne les niveaux d'utilisation des SPI, les règles du système, les mécanismes de recours proposés aux consommateurs, la tarification, les normes technologiques, les codes QR, les API, les identifiants secondaires/alias et la marque du système et de ses produits.



UNE PLUS GRANDE ADHÉSION DES PARTICIPANTS AUX SPI, qui se traduira par un taux d'adoption par les utilisateurs finaux plus élevé. Les incitations et l'enseignement mutuel favoriseront cette adhésion. Les partenariats public-privé établiront une approche intégrée du développement axé sur l'IPN.



UNE COORDINATION PLUS PROACTIVE entre les régulateurs nationaux et les organismes régionaux en vue de l'harmonisation des réglementations en matière de paiements transfrontaliers.

L'IMPORTANCE DU PARTAGE DE DONNÉES VENTILÉES

Plus les SPI collecteront et partageront des données ventilées sur les transactions internes et externes, sur les flux correspondant à chaque cas d'utilisation et sur les écarts entre les hommes et les femmes, plus les enseignements qui en découleront seront riches et participeront au bien commun.



AFRICANENDA – UN PARTENAIRE DE CONFIANCE POUR LES PARTIES PRENANTES DU CONTINENT

Ce rapport contribue à l'établissement d'un cadre de mesure commun pour les SPI. AfricaNenda est engagée en faveur de l'objectif commun de rendre les paiements numériques instantanés plus inclusifs et plus utiles pour tous. Elle est également résolue à contribuer au renforcement des capacités pour des SPII efficaces qui parferont l'infrastructure publique numérique en Afrique.

AfricaNenda reconnaît le rôle et les contributions des autres partenaires de développement dans la poursuite de cette mission.



AfricaNenda French

13^e étage, Delta Corner Tower 2
Chiromo Road, Westlands
PO Box 13796-00800
Nairobi, Kenya

 <http://www.africanenda.org/fr/>

 info@africanenda.org

  [@africanenda](#)

Novembre 2023

© 2023 - Tous droits réservés - AfricaNenda

